



Comparez-nous... objectivement !

Coût réel des prestations	
Aide à domicile / aide à la personne	24 € /h (hors forfaits et déduction)
Prix unique compensable	oui
Tarif dégressif	oui
Avantage fiscal déjà déduit	non
Frais de dossier	non
Frais de gestion	2,70 € / mois
Coûts supplémentaires	frais kilométriques éventuels
Remise d'un devis détaillé	oui
Fiche tarifaire complète	oui
Durée obligatoire d'engagement	non
Prestation mal faite = refait	oui
Prise en charge et suivi réel	
Réactivité	Immédiate
Interlocuteur unique	oui
Préparation de la prestation	à domicile
Présentation effective du salarié	oui
Principe 1 intervenante / bénéficiaire	oui
Gestion des remplacements	oui
Facilité de contact	mobile, mail, internet, bureau, RDV
Plage horaire	permanence téléphonique
Remise d'un livret d'accueil	oui
Doc individuel de prise en charge	oui
Bordereau de rétractation	oui
Liaison	cahier au domicile
Enquête de satisfaction	oui
Qualité de la structure	
A but lucratif	non (Scop)
Membre d'une fédération	URIOPSS
Couverture départementale	oui
Savoir-faire adapté à notre époque	oui
Site internet détaillé et transparent	oui
Agrément simple	oui
Agrément Qualité	oui
Autorisation CD	oui
Certification	Oui (Qualisap – Bureau Veritas)
Label Handéo	en cours
Qualité et respect du personnel	
Qualification des dirigeants	doctorat, master sanitaire et social
Expérience des dirigeants	+ 30 ans
Intervenants diplômés	82 % (25 % DEAVS)
Convention collective	IDCC 3127
Paiement des déplacements	oui
Modularité des temps de travail	oui
Entretien individuel mensuel	oui
Plan de formation	oui